



N° 91

11.2018

Snupcdc@caissedesdepots.fr

La Tribune du Snup

ELECTIONS AU COMITE UNIQUE DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC (CUEP) 2018



L'ETABLISSEMENT PUBLIC EST VOTRE CHOIX !



VOUS DEFENDRE EST NOTRE COMBAT !



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**



*Le SNUP
présente
cette année des
candidat(e)s
partout et dans
toutes les
élections*



CLU Ile de France



CLU Angers



CLU Bordeaux

Au CUEP National avec une représentation de nos Directions Régionales en métropole et en outre-mer,
Aux CLU d'Angers, de Bordeaux et d'Ile de France... avec des listes complètes,
A la Délégation des Personnels Privés de la CDC,
Aux CAP fonctionnaires et CANSSM,
A la CCP pour les contractuels de droit public.



**Les résultats à l'élection du
CUEP déterminent les syndicats
habilités à négocier avec la
direction pour les quatre
prochaines années.**

**L'Établissement
Public CDC
j'y tiens !**



N° 91

11.2018

Snupcdc@caissedesdepots.fr

La Tribune du Snup

ELECTIONS DES COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES 2018

Carrières à l'arrêt

Valeur du point gelée

Fonctions dévalorisées

Reconnaissance « zéro »

Rupture d'égalité en terme de droits et de rémunérations entre salariés et fonctionnaires...

Précarité



Des élu(e)s SNUP, toujours là pour vous !



COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES

Les représentants du SNUP sont connus pour leur réactivité :
Au SNUP, vous êtes la priorité !

votre dossier sera toujours sorti, étudié, défendu !

Comptez sur nous pour défendre vos recours !

La Commission Administrative Paritaire C'est quoi ?

C'est l'instance qui gère votre carrière, vos promotions, les tableaux d'avancement, les recours, votre mobilité, votre temps partiel, les refus de télétravail...

Alors choisissez bien celles et ceux qui vont devoir vous défendre face à la direction, durant 4 ans.



COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE



Du 29 novembre à 9h30 au
6 décembre 2018 à 16h00
(heure de Paris)

**VOTE SUR INTERNET
UNIQUEMENT**





N° 91

11.2018

Snupcdc@caissedesdepots.fr

La Tribune du Snup

ELECTIONS PROFESSIONNELLES DES PERSONNELS DE DROIT PRIVE DE L'EP



Salarié(e)s de l'EP
Apprenti(e)s

Salarié(e)s en contrats d'insertion (CAE, CUI...)

La défense des salariés s'inscrit dans un contexte de réorganisation profonde de l'Etablissement Public. Cette situation suscite légitimement beaucoup d'interrogations et d'inquiétudes.

La CDC n'est pas une entreprise : c'est un « établissement public spécial » Ses fonds propres proviennent de mandats et de missions de service public. C'est un modèle économique et juridique « spécial ». C'est aussi un modèle social unique qui nous permet de bénéficier d'une convention collective. Les salaires sont payés sur les fonds propres.

Il ne faudrait donc pas jeter le bébé avec l'eau du bain.

L'Etablissement Public est le cœur de la Maison. S'en affranchir, au profit d'une banque banalisée, reviendrait à banaliser son statut et à lisser par le bas les droits des personnels, comme notre convention collective ou nos accords cadres.

Connaissez-vous les conditions de travail et de salaires à la SNI, à ICADE, à TRANSDEV ?...

Savez-vous que les mobilités dans le groupe se font essentiellement des filiales vers l'Etablissement Public ? D'après vous, pourquoi ?

*Nous, nous tenons au service public de la CDC car il **garantit nos droits de salariés comme notre Convention Collective**, garante de droits essentiels pour nos familles et nous-mêmes.*

Cette élection est majeure, elle détermine les syndicats aptes à négocier et qui vous défendront pour 4 ans.

Vous, vous avez choisi la Caisse des Dépôts, et vous avez bien fait. Nous, nous choisissons de La défendre et de Vous défendre !

Louis CLAUDE,
Directeur d'études
Candidat SNUP à la délégation des personnels privés

ma convention collective CDC j'y tiens!

Votez



ENGAGÉ-ES AU QUOTIDIEN



N° 92

11.2018

Snupcdc@caissedesdepots.fr

La Tribune du Snup

ELECTIONS AU COMITE UNIQUE DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC (CUEP) 2018



L'ETABLISSEMENT PUBLIC EST VOTRE CHOIX !



VOUS DEFENDRE EST NOTRE COMBAT !



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**



**En votant SNUP
vous améliorez vos droits**

Lors des élections COSOG où nous pronions la libération du crédit vacances notamment en cessant de faire des réserves, vous avez fait progresser le SNUP de 8,5 % à 12.5 % .

Dans l'année qui a suivi, vous avez obtenu :

l'élargissement du nombre de prestataires éligibles au crédit vacances, le remboursement du billet d'avion et du bateau pour la Corse, la prise en charge du permis de conduire pour l'agent, la prise en charge du supplément de chambre particulière pour les personnes seules...

Autant de revendications que nous portions.

**voter SNUP
c'est voter UTILE**



CLU Ile de France



CLU Angers



CLU Bordeaux

L'Etablissement
Public CDC
j'y tiens !

Cohérent

Le SNUP est un syndicat responsable, cohérent et déterminé.

Nous défendons le service public CDC, ses personnels, son Etablissement Public. Nous refusons donc la loi PACTE qui remet en cause ses fondements et nous refusons la création d'une banque des territoires banalisée. Ceci est dans l'accord cadre ! Nous refusons de signer un accord qui n'est autre qu'un calendrier de négociations futures, alors que nous avons discuté durant 4 mois ! Nous refusons de valider des reculs importants comme la suppression de 100 postes et la baisse de 10 points du plancher des augmentations individuelles des salariés pour augmenter le plafond de 90 à 100 ! Nous refusons un accord qui ne touche pas les jeunes et ne concernera en fait que très peu de monde, comme les jours « médaille du travail » sans rétroactivité et sans harmonisation public/privé avec monétisation.

Alors que les résultats sont mirobolants, le SNUP est cohérent en ne signant pas cet accord-cadre.



**Les résultats à l'élection du
CUEP déterminent les syndicats
habilités à négocier avec la
direction pour les quatre
prochaines années.**



N° 92

11.2018

Snupcdc@caissedesdepots.fr

La Tribune du Snup

ELECTIONS DES COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES 2018

Carrières à l'arrêt

Valeur du point gelée

Fonctions dévalorisées

Reconnaissance « zéro »

Rupture d'égalité en terme de droits et de rémunérations entre salariés et fonctionnaires...

Précarité



Des élu(e)s SNUP, toujours là pour vous !



COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES



Les représentants du SNUP sont connus pour leur réactivité :
Au SNUP, vous êtes la priorité !

Votre dossier sera toujours sorti, étudié, défendu !

Jeunes à la CDC :
Quid de votre avenir ?
Quid de votre carrière ?
Rien pour vous dans l'accord cadre... Choisissez un syndicat qui fera vivre vos aspirations.

Comptez sur nous pour défendre vos recours !



Votez



Du 29 novembre à 9h30 au 6 décembre 2018 à 16h00 (heure de Paris)

VOTE SUR INTERNET UNIQUEMENT



N° 92

11.2018

Snupcdc@caissedesdepots.fr

La Tribune du Snup

Salarié(e)s de l'EP, Apprenti(e)s, Salarié(e)s en contrats d'insertion (CAE, CUI...) vous êtes concernés !

Les représentants du SNUP sont des personnels comme vous.

Avec 4 permanents seulement, ils sont présents sur tous les fronts.

Ils n'attendent rien de la direction, ils sont réellement libres et indépendants. Nous, nous signons quand il y a des avancées mais nous savons dire NON. C'est bien là le rôle d'un syndicat : vous défendre individuellement et être votre porte parole collectivement.



Louis ne sera jamais shérif dans un western.

Mais il sera toujours là pour faire respecter vos droits.

10 points de moins d'augmentation minimum

Le plancher minimum d'augmentation individuelle vient de passer à 20 points au lieu de 30 points sur 3 ans, et le plafond à 100 points quand il était déjà à 90 points... c'est ce qui s'appelle un recul considérable de droits. (accord cadre2019-2021)

Vous contribuez aux résultats mirobolants de l'EP et vous devez aussi en bénéficier.

Le SNUP ne pouvait pas signer un accord dont les droits sont en recul.

Choisissez bien vos représentants

Les résultats à l'élection du CUEP déterminent les syndicats habilités à négocier avec la direction pour les quatre prochaines années.

Vous devez voter aux 3 élections CUEP, CLU et DDP

Louis CLAUDE, sera ainsi votre Délégué du personnel Privé et votre Elu au Comité Unique de l'Établissement Public et au Comité Local Unique d'Île de France

Le SNUP est présent partout et dans toutes les élections

Au CUEP National avec une représentation de nos Directions Régionales en métropole et en outre-mer, 30 candidat(e)s avec une liste complète,

Aux CLU d'Angers, de Bordeaux et d'Île de France... 54 candidat(e)s avec des listes complètes,

A la Délégation des Personnels Privés de la CDC, aux CAP fonctionnaires et CANSSM, À la CCP pour les contractuels de droit public, soit 68 candidat(e)s.

